



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Transformation des contrats des délégués auxiliaires en contrats à durée indéterminée

1^{er} DEGRE

2nd DEGRE

Nom d'usage :

Nom de famille :

Prénom :

Date de naissance :

Qualité :

Échelon :

Discipline :

Établissement d'exercice actuel :

Rectorat

**Division des
établissements
d'enseignement privés**

DEEP 1

Relevé des services publics pris en compte *

Affaire suivie par :
Catherine JOLY
Téléphone
T : 01 57 02 63 01
F : 01 57 02 63 26

Mél : ce.deep@ac-creteil.fr

4, rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

Date		Nature des fonctions exercées	Établissement	Quotité horaire	Observations
du	au				

* Accomplis en qualité de DA ou suppléant dans des établissements privés sous contrat d'association

* Accomplis en qualité d'enseignant non titulaire (contractuel ou vacataire) dans des établissements publics des 1^{er} et 2nd degrés

* Accomplis en qualité de formateur dans un GRETA (enseignement permanent relevant de la formation initiale)

* Accomplis en qualité d'intervenant pour l'enseignement des langues dans les écoles du 1^{er} degré public

Joindre la copie des contrats (excepté ceux des services accomplis dans l'enseignement privé de l'académie de Créteil)

Fait le
Signature du chef d'établissement

Fait le
Ayant pris connaissance de la circulaire, je certifie exacts les renseignements figurant au présent dossier

Signature de l'intéressé(e)